

**Visite de travail de  
Son Excellence Monsieur Guido di Tella  
Ministre des affaires étrangères et du culte de la République Argentine  
Berne, le 12.4.1991**

---

Note de discussion :  
Questions de politique économique

---

## 1. La situation économique en Argentine

- Introduction

Le Gouvernement suisse souhaite la bienvenue à Berne à son Excellence le Ministre des affaires étrangères de la République Argentine. La libéralisation et la privatisation introduites par le Président Menem dans une économie argentine jusqu'alors fortement étatisée se sont attirées beaucoup de sympathie en Suisse. La visite du Ministre di Tella répond à celle que j'ai moi-même rendue au Gouvernement du Président Alfonsín en 1988 à Buenos Aires et aux missions qui ont suivi au niveau des hauts fonctionnaires. Les relations entre l'Argentine et la Suisse sont donc placées sous le signe d'une belle régularité. Nous nous en réjouissons, puisque cela va dans le sens des relations multilatérales étendues au monde entier que nous préconisons pour faire contrepoids à l'euphorie européenne qui règne en ce moment. L'intérêt que nous prêtons en particulier à l'Europe de l'Est ne doit pas éclipser celui que nous accordons à l'Amérique latine, partant, à l'Argentine. La Suisse fera tout son possible pour approfondir encore ses relations avec les Etats latino-américains. Elle considère avec sympathie les mesures de restructuration prises par le gouvernement argentin pour assainir l'économie. Les problèmes inhérents à l'ajustement structurel économique ne devraient pas faire oublier les résultats encourageants déjà atteints. A noter que ceux-ci sont la base d'une future croissance, qui permettra d'améliorer encore la situation politique et économique en Argentine.

- Situation économique (privatisation/libéralisation)

Au début du mois de novembre, la **privatisation** de la grande régie d'Etat des téléphones ENTEL et, à la fin du même mois, la reprise par le secteur privé de la compagnie aérienne argentine Aerolíneas Argentinas ont concrétisé la volonté du gouvernement de procéder à des privatisations. A la fin de 1990, celui-ci a aussi annoncé la deuxième étape, attestant de la continuité de son dessein. Cette dénationalisation concrète de l'économie associée à une capacité politique renforcée de ce gouvernement démocratique constituent autant de gages susceptibles d'attirer des flux de capitaux plus importants dans le pays. Un pas de plus vers l'ouverture sur l'extérieur de l'économie argentine a été accompli en ce début d'année, avec la mise en oeuvre d'un tarif douanier unique de 22% au maximum. Cette **libéralisation** ne manquera pas d'être bénéfique pour l'échange de biens. Elle constitue la base d'une coopération économique et industrielle plus étroite et contribuera à une meilleure intégration de l'économie argentine dans

l'économie mondiale. Cette intégration, à son tour, aura des conséquences positives sur l'efficacité de l'économie argentine. Démocratisation et libéralisation ne peuvent cependant réussir à long terme qu'à la condition que le contexte social ne soit pas négligé. L'aide financière apportée par la Banque mondiale à l'Argentine tend précisément à améliorer la situation dans ce domaine.

Nous ne voudrions pas manquer l'occasion d'exprimer à l'Argentine notre admiration pour sa conduite courageuse en matière d'économie. Suivie avec constance, sa politique monétaire a permis entre autres de rétablir une balance commerciale positive. Grâce au programme de privatisation, le déficit du budget a été réduit à un volume insignifiant et, en même temps, la dette publique diminuée considérablement. En 1990, l'Argentine a enregistré un excédent commercial record de 5,7 milliards de dollars et, dans le cadre de l'assainissement du budget, la réduction de l'appareil administratif a diminué les dépenses de 42% par rapport à l'année précédente. Le résultat positif de ces mesures se reflète sur les marchés secondaires où les cours des titres de la dette extérieure argentine ont augmenté ces derniers mois de 11 à 20%.

Avec les privatisations, la libéralisation et l'ouverture de son économie, l'Argentine est bien engagée dans la voie d'une meilleure intégration à l'économie mondiale.

## **2. Coopération économique bilatérale**

- Commerce

L'Argentine est, par tradition, l'un de nos principaux partenaires commerciaux du continent latino-américain. Derrière le Brésil et le Mexique, l'Argentine occupe la troisième place dans le commerce extérieur de la Suisse avec l'Amérique latine, représentant 9% en 1989. En 1980, cette part atteignait encore 14%, ce qui était remarquable. La diminution constatée ici correspond à une diminution générale de 7% en valeur absolue du volume du commerce avec l'Amérique latine. Mais en 1990, notre commerce bilatéral s'est heureusement amélioré. Nous avons enregistré une augmentation de 2,3% des importations et même de 7,7% des exportations. Les principales exportations reviennent à l'industrie chimique et pharmaceutique - environ 52% -, ainsi qu'à des biens d'équipement. Les principales importations consistent en produits agricoles, ce qui montre du reste que le marché suisse offre encore des possibilités considérables dans ce domaine. Faut-il voir dans cette récente reprise les signes d'un changement de tendance? A notre avis, ce redémarrage devrait être soutenu institutionnellement par une amélioration des conditions générales de la coopération économique entre les deux pays.

- Investissements / Coopération avec le secteur privé

Parallèlement aux signes positifs qui ont surgi l'an dernier dans le développement du commerce extérieur, la coopération économique pourrait se voir renforcée par une augmentation des investissements privés étrangers. L'Argentine a commencé à éliminer des obstacles aux investissements. Il faut poursuivre dans cette voie afin d'améliorer

encore le climat d'investissement. Nous avons pris acte des efforts de privatisation du gouvernement argentin et espérons que les investisseurs privés étrangers pourront participer activement à ce processus.

A long terme, les investissements peuvent certainement être encouragés, dans la mesure où les conditions institutionnelles générales garantissent à l'investisseur privé une protection étendue de ses activités. L'aboutissement de nos négociations avec l'Argentine concernant un **accord de protection et de promotion des investissements** - que nous allons signer tout à l'heure - marque ainsi notre volonté réciproque de renforcer le cadre contractuel dans ce domaine. Une volonté qui se trouvera encore confirmée avec la prochaine adhésion de l'Argentine à l'**Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI)**. Cependant, la coopération économique dans le domaine des investissements ne devrait pas être réservée à la protection à long terme, mais viser aussi à une suppression à moyen terme des obstacles financiers. A cet effet, nous sommes toujours prêts à reprendre les négociations sur une **convention de double imposition** des entreprises, ainsi que la **déclaration d'intention** - qui sera signée à l'issue de ces entretiens - le souligne. Espérons que les pourparlers puissent reprendre et aboutir rapidement, dès que le parlement argentin aura mis au point la réforme fiscale nécessaire !

La promotion des investissements passe aussi par une **protection efficace de la propriété intellectuelle**. Une politique d'enregistrement des brevets d'invention transparente et conséquente et une protection effective permettront à l'Argentine d'obtenir le transfert de technologie indispensable à son développement au moment de son ouverture sur le marché mondial. C'est pourquoi nous espérons que ce thème d'importance primordiale retiendra l'attention nécessaire de nos partenaires argentins, tant sur un plan autonome interne que dans le cadre des négociations de l'Uruguay Round du GATT (TRIP'S).

### 3. Coopération économique multilatérale

- Cycle d'Uruguay du GATT

L'Argentine et la Suisse ont toutes deux intérêt à ce que le commerce mondial obéisse à des règles transparentes élaborées multilatéralement. Ainsi seulement elles peuvent échapper à des relations de dépendance économique unilatérale et participer librement au commerce mondial. Une heureuse issue du **cycle d'Uruguay du GATT** est donc de toute première importance pour les deux pays. Si les négociations de Bruxelles ont échoué sur la question de l'agriculture, nous espérons pourtant qu'un résultat équilibré dans tous les domaines et acceptable pour toutes les parties contractantes du GATT sera finalement atteint.

- Désendettement

Nous savons que l'Argentine doit consentir d'énormes sacrifices à l'heure où elle procède à la restructuration de son économie. Le poids de la dette extérieure, estimée à

60 milliards de dollars, est très lourd. La Suisse participe activement aux efforts consentis sur le plan international pour remédier à ce problème. Le **troisième accord de rééchelonnement conclu dans le cadre du Club de Paris** - paraphé en novembre 1990 à Buenos Aires et signé à l'occasion de cette visite - en est un témoignage. La Suisse y est engagée pour un montant de 249 millions de francs. La signature de cet accord et l'accomplissement des obligations qui en découlent permettront la réactivation de la **garantie suisse contre les risques à l'exportation** et conséquemment l'utilisation du crédit-cadre d'un montant de 100 millions de francs accordé à l'Argentine en 1987 par un consortium de banques suisses.

#### 4. Coopération économique régionale

La Suisse suit avec attention la coopération économique qui s'établit sur le continent américain. Elle-même se trouve depuis 1960 au sein d'une association régionale de libre-échange. Les tendances à la régionalisation qui se développent un peu partout dans le monde se manifestent également en Amérique latine. L'intégration économique entre le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay à l'intérieur du Mercosur (Mercado Comun del Sur) dont la mise en place doit avoir lieu jusqu'à 1994 selon la déclaration d'intention signé le 26 mars par ces pays, et l'initiative "Enterprise for the Americas" lancée par le président des Etats-Unis George Bush, dans l'intention d'établir un espace de libre-échange d'Anchorage à la Terre de feu, auront certainement un effet stimulant sur la croissance économique. Nous espérons que l'Argentine, bien insérée dans son contexte régional, réussira ainsi à participer encore davantage à la croissance du commerce mondial et à promouvoir toujours plus notre coopération économique bilatérale.